

Contrôle continu : déjà une demande de report !

BAC Un syndicat enseignant appelle le ministère à annuler les premières épreuves de janvier.



L.P. OLIVIER ARANDI

PAR JOFFREY VOVOS

NOUVEL ACCROC dans la réforme du lycée. Le syndicat SE-Unsa a appelé hier le ministère de l'Éducation nationale à annuler les premières épreuves communes de contrôle continu, les E3C dans le jargon. La première

La première série d'écrits doit débuter en janvier pour les 1^{re}.

série d'écrits doit débuter en janvier pour les élèves de 1^{re}. Ils vont plancher, comme lors du bac, sur des sujets puisés dans une banque nationale. Seulement voilà : le ministère a écrit jeudi aux recteurs pour les informer qu'en raison de « difficultés » informatiques, l'ouverture de cette base de données est repoussée du 1^{er} au 9 décembre.

« C'est la goutte d'eau qui

fait déborder le vase », s'emporte-t-on au SE-Unsa, pourtant qualifié de réformiste.

« Rien n'est prêt »

« On peut penser qu'une semaine de report, ce n'est pas grand-chose mais ça l'est, car nous sommes sur une date beaucoup trop tardive pour préparer les élèves », explique Stéphane Crochet, le secrétaire général du syndicat.

« Dans un mois et demi, le bac commence et rien n'est prêt », déplore aussi le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire. « Du grand n'importe quoi », s'emporte Claire Guéville, sa secrétaire nationale en charge des lycées.

Menée au pas de charge, la réforme du lycée doit aboutir à un nouvel examen final resserré autour de quatre épreuves écrites (français en 1^{re},

puis enseignements de spécialité et philosophie en terminale) et un oral de vingt minutes. Au cours de la 1^{re} et de la terminale, les élèves doivent aussi désormais passer trois séries de partiels, dans toutes les disciplines non évaluées lors des nouvelles épreuves terminales. Les notes de ce contrôle continu compteront pour 30 % de la moyenne à l'examen.